

**Van:** Sarie Abdeslam <info@dounia-news.com>**Aan:** veerle.solia@amsab.be**Datum:** 04/24/2011 09:37 AM**Onderwerp:** DN n° 1116 : Semaine du 18 au 24 avril 2011

Au sommaire

... **Editorial** : MRE: veuillez patientez à la porte . . . Le dialogue interreligieux (Réact Tanger, capitale du foot . . . Corruption. Merci le 20 février ! . . . Le niet du Mouvement, pour le renouvellement de la CIN . . . Pas d'immatriculation en plaques jaunes . . . Les détenus marocains devraient désormais purger leur peine au Maroc . . . **Belgique** saisira la justice contre les actes de vandalisme islamophobe . . . L'islam belge en pénétration : que faire ? . . . Apple trace les utilisateurs d'iPhone ? . . . Un dépôt de dons pour construire une mosquée à Jette . . . **Europe** : Berlin durcit la législation sur les mariages forcés . . . La Palestine au cœur des enjeux . . . Les députés européens augmentent de 1500 euros . . . **Agenda** ... **Archives** ... **Abonnement**

### Zone de liberté d'expression

#### MRE: veuillez patientez à la porte

Par BELHALOUMI Abderhani

Afin de permettre au Maroc d'avancer et d'avoir un vrai débat au sein du futur parlement marocain, les Marocains du monde (MRE) doivent y avoir la place qui leur revient. Lors des élections législatives de 1984, le Maroc avait permis aux MRE d'avoir des représentants. Cette expérience s'est soldée par un échec pour quatre raisons :

Les partis politiques ou certains partis politiques marocains de l'époque avaient saisi l'occasion pour s'emparer de cette force et de forcer les 4 élus à les rejoindre définitivement. Les élections ont connu des manipulations et des irrégularités les députés MRE ont montré un manque de maturité et de stabilité. Le découpage en 5 circonscriptions électorales pour les 2 millions de MRE de l'époque n'était pas adapté du tout.

Et la voie qui pourrait permettre au Maroc d'encourager les différentes générations (1) à rejoindre le Maroc et y investir ou s'y investir est : de constitutionnaliser la représentation des quelque 4 millions de MRE actuellement, en leur accordant 10 députés par exemple. (1 député pour les MRE vivant dans les pays arabes et en Afrique, 1 député pour les USA, 1 député pour les MRE du Canada et 7 députés pour les MRE d'Europe)

Tous les MRE pourront se présenter en tant qu'indépendants et formeront un groupe politique au sein du parlement marocain. (en modifiant l'article 38 de la constitution de 1996). Puis la création d'une région pour les MRE. On aura ainsi 10 régions +1. L'avantage d'avoir cette région est qu'elle présente beaucoup d'avantages :

- tout d'abord, elle rassemblera des citoyens marocains issus de toutes les régions du Maroc et vivant dans toutes les régions du monde. La meilleure façon de briser le régionalisme et le communautarisme
- Cette région ne devra pas construire de routes ou des usines, mais plutôt s'atteler à rassembler les MRE, étudier leur situation et enfin avoir des chiffres exacts sur leur nombre,

leur force et leurs transferts. Ainsi que le pourcentage de pauvres, de sans papiers, de retraités etc<sup>(1)</sup>

Cette région aura le mérite de faire fonctionner le CCME en vrai conseil régional, et de remplacer le ministre chargé des Marocains à l'étranger par un président de la région MRE. Elle sera la seule région à avoir son siège à Rabat, puisqu'elle occupera les locaux de l'actuel ministère des MRE.

Le budget de cette région servira à mieux encadrer les MRE et leur permettre à aider de façon plus efficace le Maroc et d'être solidaires avec toutes les régions du Maroc ; tout en préparant leur propre avenir au Maroc.

Dans le cadre de la réforme en cours, il ne faudrait surtout pas multiplier les régions et les administrations pour ne pas grever les finances de l'Etat.

Les 12 régions proposées seront ingérables ; avec des ressources incertaines et des coûts énormes.

L'Etat central va devoir distribuer de l'argent public entre les différentes régions, mais que va-t-il lui rester pour sa mission (défense, intérieur, etc<sup>(1)</sup>) ?

Comment vont réagir les régions face aux investisseurs ? la concurrence fiscale ou le marketing territorial ? les deux options sont mauvaises pour le pays.

Et pour conclure, je voudrais exposer succinctement une brève comparaison entre le Maroc et l'Union européenne où il a acquis une position avancée :

- L'article 24 de la Constitution française énonce que : « Les Français établis hors de France sont représentés au Sénat ». La représentation des Français établis hors de France est également assurée par l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE). L'AFE donne au gouvernement « des avis sur les questions intéressant les Français établis hors de France et sur le développement de la présence française à l'étranger ». Elle peut être saisie ou intervenir de son propre chef.
- En Espagne, en Italie et au Portugal, il existe un organisme équivalent à l'AFE.
- Le Portugal et l'Italie sont les deux seuls pays où les citoyens expatriés sont représentés au Parlement en tant que tels.
- L'Irlande et le Danemark sont les plus restrictifs. En effet, en Irlande, le droit de vote est lié à la résidence dans le pays et, seules, les personnes qui partent vivre à l'étranger avec l'intention de revenir dans les dix-huit mois sont considérées comme remplissant la condition de résidence. De même, au Danemark, où la Constitution réserve le droit de vote aux élections législatives aux citoyens qui résident dans le pays, la loi électorale a créé quelques exceptions au profit de plusieurs catégories d'expatriés. La plus récente de ces exceptions, adoptée en 2004, concerne les personnes qui se sont établies à l'étranger depuis moins de deux ans et qui ont gardé des liens avec le pays.
- En revanche, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas accordent sans restriction le droit de vote à leurs citoyens expatriés.
- Les citoyens irlandais expatriés n'ont pas de représentation spécifique au Parlement. Ils disposent du droit de vote aux élections législatives, mais dans des conditions limitées.

Remarque:

**Mode du scrutin: (en voici une option)**

tout MRE âgé de plus de 18 ans aura le droit de voter et de se présenter aux élections réservées aux MRE :

Soit en se présentant au Maroc pour une région ou pour le parlement, et donc il sera considéré comme un citoyen marocain résidant au Maroc.

Soit en se présentant pour la région MRE ou pour les 10 places réservées aux MRE au parlement.

Pour la région : l'Europe aura droit à 35 conseillers régionaux, le Canada à 5, les USA à 5 et les pays arabes et l'Afrique à 5 conseillers.

Le président sera élu par les 50 conseillers ainsi que son exécutif.

Pour le Parlement : le MRE qui obtiendra le plus grand score au Canada, aux USA et en Afrique et dans les pays arabes ; ces 3 élus iront représenter les MRE au parlement marocain aux côtés des 7 élus ayant obtenu le plus grand score en Europe. Et ainsi on aura 10 élus (femmes et hommes).

(1)

la 1ère génération : les Marocains nés au Maroc et ayant émigré

la 2ème génération : Les Marocains nés à l'étranger ( enfants de 1ère génération)

la 3e génération : eux et leurs parents sont nés à l'étranger (pas leurs gds parents)

la 4<sup>e</sup> génération : eux , leurs parents et leurs grands parents sont nés à l'étranger etc□

**Réaction à l'éditorial "Le dialogue interreligieux" paru dans Dounia News sous n° 1115 : Semaine du 11 au 17 avril 2011. (Pour relire le texte en question : <http://www.dounia-news.com/tribune-libre.html>)**

Est-ce que je peux me permettre de vous demander à quelle loge maçonnique appartenez-vous, Monsieur Abdeslam ? Ayant lu « le printemps des sayanim » de Jacob Cohen qui dévoile le lobby sioniste au sein des institutions, et en lisant votre texte qui prêche pour « le dialogue entre les religions », je n'ai pas pu m'empêcher de penser à la stratégie des agents du Mossad. A travers ses milliers d'agents "sayanim" infiltré toutes les loges maçonniques ainsi que d'autres associations, au sein desquelles ses agents établissent le dialogue entre « les frères et sœurs » pour donner une bonne image d'Israël.

Le dialogue oui, mais avec des gens de bonne foi; avec ceux qui ont l'esprit sain et les mains propres. Le dialogue peut se faire avec des gens qui ne soutiennent pas la barbarie de façon transparente. Et ce n'est pas le cas des rabbins de France ; à ma connaissance il n'y a aucune synagogue en France qui condamne les crimes d'Israël. Au contraire, en plus de leur soutien déclaré, de leur soutien financier et matériel à cet État de l'apartheid, ils font l'apologie de ses crimes. On les a vus manifester dans les rues de toutes les grandes villes de France, et d'ailleurs, pour soutenir Israël à chaque fois que des manifestations aient été organisées ici et là pour dénoncer les crimes des armées israéliennes commis contre les peuples arabes.

Votre dialogue avec des sionistes, car il s'agit des sionistes et non de simples juifs (nous n'en faisons pas l'amalgame), est un signe d'probation de leur soutien à Israël qui se traduit par une complicité indirecte, peut-être par ignorance, en tout cas je l'espère, et ce au nom de l'Islam. Nous connaissons d'autres représentants de « l'Islam de France », en l'occurrence Boubaker et Moussaoui, qui dégustent tous les ans les repas du CRIF avec les apologistes des crimes d'Israël lors desquels on fait l'allégeance à ce dernier, alors que dans le même temps « leurs frères » palestiniens périssaient sous les balles et les bombes des armées israélienne !

En attendant votre réponse claire et nette, je vous dis : Cordialement vôtre.

Chérif

## Maroc

[Top](#)

### Tanger, capitale du foot



Après Marrakech, c'est au tour de Tanger de fêter en grande pompe, le 27 avril, l'inauguration de son nouveau stade. Cet édifice, doté de 45 000 places assises, a coûté la bagatelle d'un milliard de dirhams. Au menu de cette inauguration, deux matchs opposant le club du détroit, l'Ittihad de Tanger, à la deuxième équipe de l'Atletico Madrid, et le Raja de Casablanca à la première équipe castillane.

### 1 milliard DH

Construit sur une superficie de 84 ha, le nouveau stade de Tanger a nécessité une enveloppe d'un milliard de dirhams. L'accès au stade est assuré par 17 portes et une entrée principale. Il dispose de deux centres de conférence de 250 et 400 places, munis de systèmes de traduction simultanée. Il comprend également une piste d'athlétisme, un restaurant panoramique, 30 buvettes, 18 loges et salons VIP, un écran géant de 84 m<sup>2</sup>, etc.

**Corruption. Merci le 20 février !**

L'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC) fait sa mue. Son président, Abdeslam Aboudrar, a été reçu le 1er avril par Mohammed VI à Rabat. Une rencontre suivie d'un communiqué officiel du cabinet royal annonçant □une révision du cadre légal□ de l'instance, afin de renforcer son rôle dans la lutte effective contre la corruption. Concrètement, l'instance présidée par Aboudrar verra ses compétences élargies, notamment en matière d'autosaisine. Parallèlement, un projet de loi pour protéger les dénonciateurs vient d'être déposé au parlement.

### **Le niet du Mouvement**

Abdeltif Menouni tend la main aux jeunes du Mouvement du 20 février. Le 5 avril, la commission de révision de la Constitution a contacté l'un des organisateurs pour convier le mouvement à présenter ses propositions de réforme. Une invitation déclinée par la majorité des composantes de l'organisation. □Nous ne reconnaissons pas cette commission, nous en réfutons la forme et le fond. Nous ne cautionnons pas son travail□, affirme Nizar Bennamate, l'un des leaders du Mouvement du 20 février.

Source : Tel Quel n° 468



### **M. Cherqaoui: le 31 décembre 2011, dernier délai, pour le renouvellement de la CIN**

Les citoyens titulaires de l'ancienne carte d'identité nationale sont tenus d'activer son remplacement par la nouvelle carte biométrique d'ici le 31 décembre 2011, dernier délai, et ce en application des dispositions du décret d'application de la loi instituant la carte d'identité nationale biométrique, a indiqué, mercredi à Rabat, le ministre de l'Intérieur, M.Taïeb Cherqaoui.

### **Pas d'immatriculation en plaques jaunes pour les MRE**

 Une disposition particulière de l'admission temporaire de véhicule, les « plaques jaunes », instaure des aménagements préférentiels pour plusieurs catégories d'étrangers mais exclue les MRE. « Les plaques jaunes » d'un véhicule autorisent son propriétaire à le conserver sur le territoire marocain, sans l'obliger à le dédouaner, le temps de son contrat.

« Je dois réexporter ma voiture fin juin, là où d'autres journalistes étrangers, qui travaillent dans la même entreprise que moi, se voient donner des plaques jaunes », s'insurge Naima Mouaddine. Ancienne marocaine résidant à l'étranger, la journaliste s'est vu refuser le bénéfice de ce type d'immatriculation pour le véhicule qu'elle a importé de France. « Vous êtes Marocaine, vous n'y avez pas droit », s'est-elle entendu répondre par l'administration des douanes.

Lire la suite :

<http://www.yabiladi.com/articles/details/5267/d-immatriculation-plaques-jaunes-pour.html>

### **Les détenus marocains devraient désormais purger leur peine au Maroc**

 A partir du 1er mai, la Belgique pourra renvoyer les détenus jouissant de la nationalité marocaine au Maroc, peut-on lire vendredi dans De Standaard en Het Nieuwsblad. Le Maroc a enfin ratifié le traité qui permet cette procédure.

La Belgique attendait depuis quatre ans que le parlement marocain ratifie le traité conclu entre les deux pays. "Il y a environ dix jours, j'ai été informé du fait que les autorités marocaines avaient approuvé le protocole. Toutes les conditions sont ainsi remplies pour pouvoir renvoyer des détenus de nationalité marocaine au Maroc", explique le ministre de la Justice Stefaan De Clerck (CD&V).

En 1997 déjà, la Belgique avait signé un premier protocole avec le Maroc prévoyant le retour de détenus marocains au pays. Il avait été convenu à ce moment-là que les détenus devaient pour ce faire donner leur accord, ce qui ne s'est quasi jamais passé. Jusqu'à présent, seule une dizaine de détenus marocains ont fait la demande pour pouvoir purger leur peine au Maroc.

Actuellement, les prisons belges comptent quelque 1100 détenus d'origine marocaine. Stefaan De Clerck veut à présent également entamer des négociations avec la Turquie pour un accord bilatéral en ce sens.

Belga

## B e l g i q u e

[Top](#)

### COMMUNIQUE

#### Le MRAX saisira la justice contre les actes de vandalisme islamophobe à Lodelinsart

Communiqué de presse du 19 avril 2011



Le MRAX, la principale et plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, exprime son indignation face aux actes survenus dans un bâtiment qui devrait prochainement accueillir une mosquée à Lodelinsart (Charleroi) : en effet, des individus ont inscrit des propos islamophobes sur les murs, et ont déposé une tête de porc sous une croix ornée d'une photo de cochon et du texte « Ici repose Mahomet ».

Jusqu'à présent, de telles pratiques de vandalisme raciste contre les lieux de culte islamiques étaient assez rares en Belgique. Fort courantes dans d'autres pays tels que le France, elles s'inscrivent dans un élan plus général de montée de racisme et de xénophobie en Europe.

En particulier, l'islamophobie □ entendue comme des actes de rejet, de discriminations, de violence et de haine contre la personne des musulman-e-s et contre leurs biens □ est de plus en plus décomplexée et croissante en Belgique et en Europe. Tous les rapports internationaux le révèlent, dont, le dernier en date, celui[1] d'ENAR-Europe (Réseau Européen Contre le Racisme).

Le MRAX s'est rendu sur les lieux ce jour même, a échangé avec plusieurs personnes et responsables des communautés musulmanes locales et a participé à la réunion de ce jour organisée à l'initiative du Bourgmestre et du Collège de la Ville de Charleroi.

Au regard des éléments en présence, le MRAX estime qu'il ya suffisamment d'éléments probants pour déposer une plainte devant le Procureur du Roi aux fins que les auteurs soient identifiés et que ces actes de vandalisme et de haine racistes soient jugés.

Contacts :

- Placide KALISA, Président, [drplacidek@gmail.com](mailto:drplacidek@gmail.com) □ 0473.42.96.00.
- Abdou MOUSSADAQ, Responsable du Groupe de travail Education permanente « Hainaut/Charleroi », [adindima@gmail.com](mailto:adindima@gmail.com) □ 0483.06.31.26.

### L'islam belge en panne

Christian Laporte

Guerre de communiqués entre les deux tendances de l'islam belge. Et si le ministre de la Justice prenait son bâton de pèlerin?

Une semaine après la mise en affaires courantes de l'Exécutif des Musulmans de Belgique, les deux parties prenantes campent furieusement sur leurs positions. Et l'ont fait savoir "urbi et orbi".



Ainsi, la Commission de concertation pour le renouvellement de l'Organe représentatif du culte musulman en Belgique (la majorité actuelle) a présenté le projet qu'elle a remis au ministre : "Approuvé par une majorité de membres de l'Exécutif le 25 février dernier, il se veut plus adapté à la gestion du temporel du culte. Il comportera trois organes, basés sur un système de représentativité à partir des mosquées : un Conseil général, une Assemblée générale et l'Exécutif des musulmans de Belgique."

Lire la suite :

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/654115/l-islam-belge-en-panne.html>

### Téléphones mobiles : Vol de téléphone portable : que faire ?



Il est désormais possible de bloquer à distance, non seulement la carte SIM du téléphone, mais aussi l'appareil lui-même.

Pour bloquer la carte SIM (c'est-à-dire pour désactiver la ligne téléphonique), il suffit de déclarer le vol à l'opérateur téléphonique. Chaque opérateur dispose d'un numéro d'appel ouvert 7 jours sur 7.

Pour bloquer l'appareil lui-même, il est nécessaire de déposer plainte dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Lors de cette démarche, les renseignements suivants sont à fournir :

le numéro IMEI (consultable en tapant \*#06# sur le téléphone),  
la date, l'heure et le lieu de la dernière utilisation du téléphone.

### Apple trace les utilisateurs d'iPhone ?

Une équipe de développeurs informatique a découvert que l'iPhone enregistrait en permanence, à travers un fichier log, l'ensemble des déplacements de son utilisateur. Toutes ces données sont ensuite transférées sur un ordinateur et peuvent être exploitées.

### Un député SP.A récolte des dons pour construire une mosquée à Jette



Fouad Ahidar (SP.A, parti socialiste flamand), député bruxellois et conseiller communal à Jette (Bruxelles) a récemment (fin avril 2011) sollicité par SMS des dons financiers par l'intermédiaire de l'association Averroès vzw (asbl) afin de financer la construire d'une nouvelle mosquée dans cette commune bruxelloise. Dans son message, le député socialiste flamand précise qu'il a lancé « avec une dizaine d'amis » une campagne pour récolter des fonds et il invite les personnes à déposer les fonds à son nom auprès de l'asbl Averroes. Cette association « socio-culturelle » dirigés par MM. Abdelhamid et Hassan Rahali Doukali bénéficierait par ailleurs d'importantes subventions émanant de la Vlaamse Gemeenschapcommissie (Commission communautaire flamande, l'organe politique de gestion des Néerlandophones de Bruxelles).

Source : Parlemento - L'agence de presse des minorités

**E u r o p e**

[Top](#)

## Berlin durcit la législation contre les mariages forcés

19.04.2011



Après le Bundestag, le Bundesrat (chambre des Länder) a validé à son tour un projet de loi durcissant la législation contre les mariages forcés. Les contrevenants s'exposeront désormais à une peine privative de liberté pouvant atteindre cinq ans. Grâce à un amendement du Code pénal, toute mesure de coercition tombera également sous le coup de la loi. Le gouvernement fédéral espère que cette réforme contribuera à une meilleure protection des jeunes femmes et hommes issus de l'immigration.

Les victimes de mariages forcés bénéficieront en outre de facilités pour regagner l'Allemagne si elles le souhaitent. Cette disposition s'appliquera aux personnes ayant vécu en République fédérale avant leur majorité et quitté le pays après leur mariage forcé.

### Les mariages blancs dans le collimateur

Par ailleurs, la nouvelle loi devrait avoir un effet dissuasif sur les mariages blancs. Pour l'heure, les conjoints de ressortissants allemands obtiennent un droit de séjour autonome deux ans après le mariage. Cette durée sera bientôt portée à trois ans afin que l'administration ait plus de temps pour constater une éventuelle fraude.

Enfin, le gouvernement allemand veut récompenser les efforts des jeunes issus de l'immigration pour s'intégrer. Les jeunes âgés de 14 ans ou plus se verront accorder un droit de séjour autonome s'ils accomplissent six années de scolarité réussie en Allemagne, ou s'ils obtiennent un diplôme ou une qualification. Cidal

## DES CROISADES AU NÉOCOLONIALISME

### La Palestine au cœur des enjeux



Tous les jours des lois d'apartheid, dignes du délire hitlérien, sont promues par le gouvernement d'Israël.

A l'heure où la désinformation et tant de diversions battent leur plein, il ne faut pas s'arrêter de rappeler que sans le règlement juste et définitif de la question palestinienne, il n'y aura pas d'avenir entre les rives de la Méditerranée. Depuis 1989, date de la chute du Mur de Berlin, la propagande de «choc des civilisations», d'hégémonie mondiale et de «recolonisation» sous de nouvelles formes, est perceptible. La tragédie palestinienne en est le symbole.

Un nouvel ordre mondial inique cherche à se concrétiser, sous des traits chaotiques, marqués depuis 2003 par la guerre en Irak, le sabotage systématique des négociations pour la création de l'Etat palestinien et la politique du deux poids, deux mesures. La guerre contre les musulmans est une vieille histoire, des croisades au néocolonialisme. La civilisation islamique a rayonné sur le monde durant mille ans. Bien plus, vivace et vivante, la religion musulmane valable en tous temps et tous lieux, est hospitalière et résiste bellement au temps, même si certains de ses adeptes dérivent. Les autres religions, plutôt dépassées, déconnectées et dévitalisées, ont peu de prise sur la réalité. Cette différence dérange.

Lire la suite : <http://www.lexpressiondz.com/article/8/2011-04-21/88559.html>

## Les députés européens se votent une augmentation de 1500 euros

<http://www.leprogres.fr/france-monde/2011/03/04/les-deputes-europeens-se-votent-une-augmentation-de-1500-euros>

Les députés européens ont ignoré les appels à l'austérité imposée par la crise et se sont alloués hier une augmentation de 1 500 euros par mois de leurs budgets de frais d'assistants.



Les députés européens ont une rémunération mensuelle de 7 956,87 euros avant impôts et bénéficient d'une enveloppe mensuelle de 19 709 euros pour rémunérer leurs assistants. C'est cette enveloppe qu'ils viennent d'augmenter à 21 209 euros. Avec ce vote, les dépenses du Parlement européen augmenteront de 13,2 millions par an. Ce vote, dénoncé par les Verts qui le jugent « irresponsable » va à l'encontre de l'appel lancé par la Commission européenne, invitant les institutions à réduire leurs dépenses de fonctionnement. « Voter une augmentation du budget pour les assistants des députés européens en période d'austérité et de coupes budgétaires partout en Europe est tout simplement insensé », a déploré l'eurodéputée verte allemande Helga Trüpel, membre de la commission des Budgets. L'augmentation a été votée par les élus conservateurs, avec le soutien des socialistes, a-t-elle souligné. Pour elle, « Le vote des socialistes en faveur de cette augmentation montre clairement une déconnexion avec les réalités ».

## Agenda

[Top](#)

### DEBAT

**Thème ?** - Arrête de me dire que je suis marocain !

**Quand ?**  Mardi 3 mai 2011 de 12h00 à 14h30

**Où ?**  Maison de la Solidarité, 66, rue Coenraets 1060 Bruxelles

**Avec qui ?**  Johanna De Villers

Double identité, métissage, syncrétisme, hybridation  Les termes ne manquent pas pour désigner l'identité de ceux que l'on nomme tantôt Marocains, tantôt Belges, ou encore les deux à la fois (Belgo-marocain, Belge d'origine marocaine, Marocain de Belgique, « Maghrébelge » ). Cette identité qui pose tant question est d'ailleurs surinvestie par les médias, le politique, l'opinion publique et la recherche.

Johanna De Villers, sociologue, propose dans son livre « Arrête de me dire que je suis marocain ! Une émancipation difficile » une étude sur les personnes d'origine marocaine vivant en Belgique et qui doivent faire face à une très forte stigmatisation. Elle ne propose pas une analyse du point de vue de leur culture originelle mais de celui de la construction moderne de l'identité, qui se définit par la mobilité identitaire.

**PAF :** 5 euro avec sandwichs et boissons

**Réservation demandée**

BIC : GKCCBEBB IBAN : BE05 0680 6844 8075

Contacts : [vlacroix@centrelibrex.be](mailto:vlacroix@centrelibrex.be) ou [info@centre-librex.be](mailto:info@centre-librex.be) ou 02.535.06.78

Organisation : Séverine KarkoQuoi ?  Midi Littéraire

### CONFERENCE

#### « Le salafisme en Europe: anatomie d'une mouvance plurielle et contradictoire »

Avec Samir Amghar, docteur en sociologie de l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris, il a réalisé une thèse portant sur les dynamiques de réislamisation et les transformations de l'islamisme en Europe. Il est membre de l'Institut d'études de l'islam et des sociétés du monde musulman à Paris (IISMM-EHESS). Actuellement, il est chercheur au Centre d'Etudes et de Recherches internationales à l'Université de Montréal.

**Date :** le 27 avril 2011 à 19h30

**Lieu :** Auditoire: 1302 Bâtiment H (Campus du Solbosch-ULB)

**Adresse :** 50, Av F. Roosevelt - 1050 Bruxelles

**PAF:** 5 euro

Avec le soutien du FIFI - Réservation : [dakiraasbl@hotmail.com](mailto:dakiraasbl@hotmail.com)

Au plaisir de vous y retrouver!

Myriem Amrani et Leïla El Bachiri,

DAKIRA ASBL avec le CECID (ULB),

**COLLOQUE**

Communauté française de Belgique |  
Direction de l'Égalité des Chances

**UNE FILLE = UN GARCON ? IDENTIFIER LES INEGALITES DE GENRE A L'ECOLE POUR MIEUX LES COMBATTRE**

Constats et recommandations suite à sept recherches et recherches-actions menées en Communauté française

**Date** : le mardi 10 mai 2011, de 8h30 à 17h

**Adresse** : rue du Vertbois, 13 c - 4000 Liège

Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale en charge des affaires sociales  
Le Service Egalité des Chances, volet « Promotion de l'égalité des femmes et des hommes sur le plan économique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décision » de la Province de Liège

Inscription obligatoire avant le 29 avril 2011

Courriel : [egalitedeschances@provincedeliege.be](mailto:egalitedeschances@provincedeliege.be)

avec vos Nom et Prénom, Institution, Fonction, Adresse, Téléphone

Tel : 04/437.93.31  Fax : 04/237.93.31

Programme colloque : [www.egalite.cfwb.be](http://www.egalite.cfwb.be)

**Conférence / débat****Thème : La problématique des violences familiales : briser l'isolement »**

« Les médecins généralistes belges sont confrontés annuellement à au moins 8.000 cas de violence familiale. Un chiffre qui fait froid dans le dos, surtout à une époque où l'on considère ce type de comportement comme étant marginal. Une estimation du périodique Artsenkrant, qui a examiné une étude de l'Institut scientifique de la santé publique (ISSP), démontre que cela reste sans doute plus fréquent qu'on ne le pense. »

<http://www.rtl.be/info/belgique/societe/140416/plus-de-8.000-cas-de-violence-familiale-par-an>

**Date** : le jeudi 28 avril 2011 à 14h30

**Adresse** : rue de la Victoire 34 à 1060 Bruxelles

**Intervention de :**

- Mme Rachaelle Ilboudou et Mme Patricia Seront, Planning des femmes Prévoyantes
- Mme Zaza de l'asbl A.M.A (Centre de prévention, d'aide de violence conjugale et familiale)

Personne de contact : Naïma Nassir 02/ 537.94.52

Entrée gratuite sans réservation

Siréas asbl  secteur Education Permanente

Rue de la Victoire, 34  1060 Bruxelles

02/537.94.52  Fax : 02/537.36.48

Siège social : rue de Champ de Mars 5  1050 Bruxelles

<http://www.sireas.be>

**Tournoi annuel du Schuman Trophy**

Je vous informe, au nom du Comité Organisateur du Schuman Trophy, que le Tournoi annuel du Schuman Trophy, dont le but est de recueillir des fonds pour des organisations caritatives œuvrant en faveur de l'enfance défavorisée en Belgique et dans le monde, se tiendra à Overijse les deux week-ends du:

**Date** : le samedi 7 mai

Gala d'ouverture, à partir 19h en présence de Mr Alem Ambassadeur Marocain auprès de L'union Européenne, qui sera suivie d'une animation musicale Marocaine.

A 19h 30 la réception sera ouverte (buffet et barbecue)

A 21h ouverture de la grande soirée organisée par le comité du "Schuman Trophy"

**Date** : le samedi 14 et le dimanche 15 mai 2011

(la finale aura lieu le 15 mai 2011)

Vous êtes cordialement invités à nous y rejoindre (Dennenboslaan 54, 3090 Overijse)

Lo Bianco Giorgio.

Schuman Trophy

Plus Infos : Leocata Salvatore ☐ 0476.56.64.80

European External Action Service (EEAS)

Service européen pour l'Action extérieure (SEAE)

Phone: (00 32-2) 29 54744

Av. Nerviens, 105 - Office N105 01/014 - Brussels, Belgium

### Conférence-débat

Le Centre Culturel Arabe en Pays de Liège (CCAPL) organise une conférence-débat en rapport avec **l'actualité sur le monde arabe**.

**Date** : le vendredi 29 avril 2011 à 20h

**Lieu** : Université de Liège

**Invité** : Salam Kawakibi

(politologue et directeur de recherche à l'initiative arabe de réforme) afin qu'il développe une réflexion sur les soulèvements populaires qui ont touché de nombreux pays arabes.

Mona El Ashqar, Tél/fax: 04/ 342 78 84 - Email: [communication@ccapl.be](mailto:communication@ccapl.be)

### Colloque

#### **La participation politique et civique des femmes de culture musulmane en France et en Grande-Bretagne**

**Date** : le mercredi 18 mai 2011

**Lieu** : La Maison Suger

**Adresse** : 16 ☐ 18 rue Suger, 75006 Paris

#### **Les intervenants/es:**

- Alima Boumediene-Thiery
- Houria Bouteldja
- Dounia Bouzar
- John Bowen
- Rokhaya Diallo
- Giulia Fabbiano
- Nacira Guénif- Souilamas
- Malika Hamidi
- Danièle Joly
- Alexandra Poli
- Khursheed Wadia

L'objectif de la conférence est de diffuser quelques résultats d'une recherche (financée par le Economic and Social Research Council, en Grande-Bretagne) sur la participation politique et civique des femmes de culture musulmane, et de réunir des universitaires et des militantes qui viendront partager leurs travaux et leurs activités. Nous accueillerons au cours de cette journée des personnes qui travaillent dans différents types d'associations impliquant des femmes originaires d'un pays de tradition musulmane.

Cette conférence sera l'occasion d'une réflexion critique sur la nature et sur l'étendue de l'engagement et de la participation des femmes de culture musulmane à la vie publique en France et en Grande-Bretagne, et sur les facteurs facilitant ou contrariant ces logiques d'action.

**Inscription** à renvoyer Mme Zouhour Ben Salah [Zouhour.Ben-Salah@ehess.fr](mailto:Zouhour.Ben-Salah@ehess.fr)

Par courrier postal: CADIS-EHESS

Adresse postale 190-198, avenue de France - 75013 Paris

Tel: +33 (1/0) 49 54 24 27

**La Maison Suger** est située au coeur du Quartier Latin,  
Station RER B: St Michel - Station métro: St Michel, Cluny-Sorbonne, Odéon  
Bus: 21, 24, 27, 38, 47, 84, 88, 96

### **Invitation de l'Association Belgo Palestinienne-section de Liège pour participer à une soirée de solidarité**

**Date** : le samedi 14 mai à l'Aquilone

**Adresse** : 25 Boulevard Saucy, 4020 Liège Outremeuse.

**Cette action vise à soutenir les participants Liégeois à la mission internationale "Bienvenue en Palestine, le 8 juillet"**

Anne-Marie

ABP/Liège

<http://abpliege.domainepublic.net/>

Pour aider au parrainage d'un(e) volontaire, vous pouvez verser votre participation sur le compte n° 634-2238101-92 de « ABP / REG. LIEGE » avec en communication : Mission juillet 2011

<http://bienvenuepalestine.com/>

### **Invitation à la Rencontre**

### **LES REFORMES CONSTITUTIONNELLES ET Les Marocains du Monde**

**Date** : le samedi 14 MAI 2011, AMSTERDAM\*

Cette rencontre, à laquelle sont invités les cadres les acteurs marocains du monde et les associations issues de la migration marocaine, permettra de débattre les possibles répercussions des réformes constitutionnelles sur la condition du migrant et le rôle de celui-ci dans ses réformes. Nous espérons qu'à travers cet évènement l'ensemble des personnes et organisations participantes puissent s'accorder autour de suggestions et recommandations à soumettre à la Commission Consultative de Révision de la Constitution.

Nous prions les personnes et organisations désirant se joindre à notre initiative de nous faire parvenir le formulaire d'inscription par E-mail avant le 7 mai 2011.

Au nom d'EMCEMO,  
Mr. Abdou Menebhi,  
Président d'EMCEMO

Pour toute information : +31655818828 - [emcemo1@gmail.com](mailto:emcemo1@gmail.com)- [info@emcemo.nl](mailto:info@emcemo.nl)

## FEMMES, RELIGIONS ET LAICITE

Cette conférence loin d'être unique en son genre aura le mérite de nous permettre de débattre avec des femmes talentueuses car la plus démocratique des sociétés entend réserver une place de choix aux femmes. Les nombreux textes de lois internationales qui louent et rappellent les droits qui sont les leurs en témoignent.

**Date** : le mardi 10 mai 2011 de 19h00 à 22h30

**Lieu** : Salle des Mariages de l'Hôtel Communal de Schaerbeek

**Adresse** : Place Colignon - 1030 SChaerbeek

### Les intervenants :

- Hervé Hasquin : Président de séance.Historien des Temps Modernes et de l'Epoque contemporaine
- Naval El Saadawi : Médecin psychiatre et écrivain
- Joumana Haddad : Poète, journaliste, et traductrice
- Thérèse Liebmann : Docteur en Histoire (ULB)
- Soumeya Naamane Guessous : Sociologue et Professeur à l'Université Hassan II de Casablanca
- Noëlle Hausmann : Docteur en Théologie (UCL)
- Malika Hamidi : Docteur en Sociologie, elle dirige le think thank 'European Muslim Network'.

Afaf Hemamou, Echevine de l'Egalité Hommes-Femmes de Schaerbeek, en partenariat avec Emira et le Collège des Nourgmestres et échevins.

Entrée gratuite mais inscription préalable souhaitée : 02.240.33.65

INFORMATIONS :02-244.71.07

## Séminaire

### Comment trouver le garçon ou la fille Nichaan ?

le Samedi 07 mai 2011 de 14h00 à 21h00.

Le lieu vous sera communiqué après votre inscription !

### Les intervenants :

Pr Nader Abou Anas

Pr Moustafa Abou Oumama-

Pr Bekacem Gouni. Et d'autres encore !

### Les thématiques abordées :

Que signifie le Nichaan de nos jours ?

Comment trouver le garçon ou la fille Nichaan ?

Comment faire face à des parents qui refusent le mariage sous prétexte que ☐ ?

Comment réussir après la demande !

Séance de questions-réponses !

### Conditions d'inscription :

Étant donné que la salle ne dispose pas de beaucoup de places, nous privilégierons les célibataires en premier lieu, une participation de 5 Euros vous sera demandée pour compléter votre inscription !

Via Mail : [Service.de.jeunesse@gmail.com](mailto:Service.de.jeunesse@gmail.com)

Via Téléphone : 0484/703.403

Via le site : [www.SIJB.be](http://www.SIJB.be)

## DEBAT

### La Cité des Livres avec Elisabeth Guigou

**Date** : le lundi 9 mai à 18h45

**Lieu :** Fondation Jean-Jaurès  
**Adresse :** 12 Cité Malesherbes - 75009 Paris

Avec Elisabeth Guigou, autour de Pour une Europe juste (Le Cherche Midi).  
Le débat sera animé par Nicolas Leron, coordinateur du pôle union européenne de nonfiction.fr, et Nicolas Vignolles, de la Fondation Jean-Jaurès.

L'accès à la Cité se fait par la rue des Martyrs. Il suffit d'appuyer sur n'importe quel bouton du digicode pour ouvrir la grille d'entrée à la Cité. Le débat sera suivi d'une séance de dédicaces.

**CONFERENCE INTERACTIVE et pratique de :**  
**LA COMMUNICATION NONVIOLENTE (CNV)**  
**UN ART DU DIALOGUE AU SERVICE D'UN ART DE VIVRE !**

Entre explosion ou implosion, entre s'emballer ou râver, existerait-il une troisième voie ?

Cette conférence propose des pistes pour nous permettre, dans nos relations, d'être vrai sans être volcanique, pacifique sans être éteint et naturel sans être impulsif. On y découvrira la CNV, une façon de penser et de parler qui permet à chacun de se relier à la partie de soi capable de comprendre avec le cœur et de se faire entendre sans aggresser. Elle constitue un moyen de choix pour nous aider à transformer "Ce que je te reproche" en "Ce à quoi j'aspire", afin que "Ce que je te reproche" devienne "Ce qui nous rapproche".

**Date :** le vendredi 29 avril 2011

**Horaire :** 19h30 □ 22h00

**Lieu :** École « Le Paradis des Enfants »

**Adresse :** 110 Avenue des Volontaires - 1040 Bruxelles.

**PAF :** 5 euro

Docteur en médecine, Anne van Stappen a très tôt été attirée par les relations humaines. Aspirant à « soigner les maux du corps par les mots du cœur », elle a étudié diverses approches thérapeutiques. Maître praticien en Programmation Neuro-Linguistique et en Hypnose Ericksonienne, elle s'est également formée à l'Analyse Transactionnelle, la Constellation Familiale et la Psycho-Neuro-Immunologie. Formatrice en Communication NonViolente® (CNV) depuis 1995, Anne van Stappen donne des séminaires et des ateliers sur la communication et la gestion des conflits et anime des conférences interactives sur le thème des relations.

Réservation est souhaitée!

Rachid ALAOUI, [marachid@hotmail.com](mailto:marachid@hotmail.com)

<http://www.annevanstappen.be/>

[Tribune libre](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

[Top](#)

[Abonnement](#)

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.

[Archives Dounia News](#)

**Dounia News en ligne :**  
<http://www.dounia.news.com>

Archives thématiques :  
[http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic/index.php](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic/index.php)

**"Archives " zone de liberté d'expression"**

|||a) par auteur b) par date :  
<http://akhbardounia.wordpress.com/>|||

**Message envoyé par Splio Free**

Ce message a été envoyé par [info@dounia-news.com](mailto:info@dounia-news.com) à  
[veerle.solia@amsab.be](mailto:veerle.solia@amsab.be).

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).  
**Splio Free**, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.